



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 18 novembre 2022

Opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État en Vienne Du vendredi 25 novembre au vendredi 2 décembre 2022

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organise une **opération d'abandon simplifié d'armes à l'État**, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de nos concitoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention de ces armes. Par cette opération, nous voulons offrir à ces détenteurs de bonne foi la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement. L'opération d'abandon simplifié d'armes à l'État se déclinera sur tout le territoire métropolitain et dans certains territoires d'Outre-mer.

Dans le département de la Vienne, plusieurs sites de collecte seront mis en place afin de vous permettre de restituer des armes dont vous souhaiteriez vous séparer.

Ces restitutions d'armes et de munitions se feront sans formalités administratives auprès des gendarmes présents sur les sites dédiés. Si vous souhaitez les conserver, des agents de la préfecture seront également présents pour vous aider à enregistrer vos armes dans le système d'information sur les armes (SIA). Un module de prise de rendez-vous est mis en place pour cet enregistrement, vous permettant un accès prioritaire à l'armodrome, via le 05.49.55.70.49.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, vous pourrez également prendre rendez-vous via le 05.49.55.70.49 pour une collecte à votre domicile.

Si vous disposez d'objets dangereux (munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm), vous serez également invités à contacter la préfecture au 05.49.55.69.70 pour organiser un enlèvement sécurisé.

La liste des sites de collecte d'armes pour le département de la Vienne

Compagnie de gendarmerie de Châtellerault
4, rue du Chevalier de Ternay
86100 Châtellerault
De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Brigade de gendarmerie de Montmorillon
13, avenue de l'Europe
86500 Montmorillon
De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Brigade de gendarmerie de Jaunay-Marigny
Rue de Grémont
86130 Jaunay-Marigny
En continu, de 9h00 à 17h00

Plus d'infos sur : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/armes-heritees-et-trouvees-bon-moment-pour-se-decider>

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers